1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit: FAB. PROTECTOR-REPELLANT Date de révision: 7 février 2017

Code produit: J845

Autre nom: Distribué par:

Usage recommandé et restrictions d'utilisation:

Fabriqué par: Ostrem Chemical Co. Ltd. Téléphone: 780-440-1911

2310 - 80e Avenue N.-O. Seulement en cas d'urgence, téléphone

Edmonton (Alberta) Canada T6P 1N2 CANUTEC: 613-996-6666

www.ostrem.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire - Catégorie 2B

Liquides Inflammables - Catégorie 3

Éléments d'étiquettes:

Symbole(s) de danger:



Mention d'avertissement: ATTENTION

Mention de danger: Provoque une irritation oculaire.

Liquide et vapeur inflammables.

Conseils de prudence:

Prévention: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des

yeux/du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

Stockage: Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers ne faisant pas l'objet d'une classification:

sans objet

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Identité chimique</u> <u>Conc.</u> <u>CAS #</u> <u>Nom commun/Synonyme(s)</u>

distillat de pétrole 97.0% 64742-48-9

4. PREMIERS SOINS

Mesures nécessaires:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau.

Symptômes les plus importants, aigus et retardés:

Provoque une irritation oculaire.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:

sans objet

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés):

Employer un agent extincteur qui convient au feu environnant.

Dangers spécifiques du produit:

Peuvent libérer du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

Employer les mêmes mesures que celles pour un feu environnant. Les pompiers doivent porter des vêtements protecteurs complets et un équipement de protection respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:

Porter l'équipement de protection adéquat. Consulter la section 8.

Précautions relatives à l'environnement:

Éviter de laisser le produit entrer dans les réseaux d'égouts, les cours d'eau ou les régions basses.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités:

Isoler la région à risque et restreindre l'accès à celle-ci. Dans le cas d'un petit déversement accidentel, absorber le produit avec une substance absorbante inerte et pelleter la substance imbibée dans des seaux. Pour les déversements majeurs, empêcher la contamination des cours d'eau. Endiguer et pomper le produit dans des récipients convenables. Nettoyer toute matière résiduelle avec une substance absorbante, l'entreposer dans un récipient approprié et nettoyer l'endroit affecté avec beaucoup d'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention:

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

N'ingérer pas le produit. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités:

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais.

Garder le produit hors de la portée des enfants. Entreposer le produit dans un endroit frais et sec.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle - limites ou valeurs seuil d'exposition professionnelle:

<u>Ingrédient:</u> <u>Limite:</u>

distillat de pétrole ACGIH TWA: 1200 mg/m3

Contrôles d'ingénierie appropriés:

Prévoir la ventilation appropriée pour garder le niveau des particules en suspension dans l'air au-dessous de la limite d'exposition recommandée.

Protection respiratoire:

Si l'exposition dépasse la valeur limite d'exposition au travail, employer un respirateur approprié approuvé par l'organisme NIOSH.

Autre protection:

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (état physique, couleur, etc):

Odeur:

un odeur faible
Seuil olfactif:

non disponible

pH: 6.7

Point de fusion/congélation:

Point initial d'ébullition et domaine:

non disponible
non disponible

Point d'éclair: 54 C

Taux d'évaporation:non disponibleInflammabilité (solide, gaz):non disponible

Limites supérieures/inférieures

d'inflammabilité ou d'explosibilité:non disponibleTension de vapeur:non disponibleDensité de vapeur:non disponible

Densité relative:0.803Solubilité(s):insolubleCoefficient de partage n-octanol/eau:non disponibleTempérature d'auto-inflammation:non disponibleTempérature de décomposition:non disponibleViscosité:non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:

Cette substance est considérée non réactive dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique:

Stable.

Risque de réactions dangereuses:

non disponible

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs, vibrations):

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Matériaux incompatibles:

Oxydants

Produits de décomposition dangereux:

non disponible

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Inhalation: Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut être dangereuse en cas d'ingestion.

Contact oculaire: Provoque une irritation oculaire.

Contact cutané: Peut causer une irritation légère de la peau.

Absorption cutanée: non disponible

EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Inhalation:non disponibleIngestion:non disponibleContact oculaire:non disponibleContact cutané:non disponibleAbsorption cutanée:non disponible

Effet mutagène: non disponible

Cancérogénicité:Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.Toxicité pour le système reproducteur:Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.Sensibilisation au produit:Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition

unique: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition

répétée: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

Données Toxicologiques:

<u>Ingrédient:</u> <u>Données Toxicologiques:</u>

distillat de pétrole non disponible

Autre information toxicologique sur l'ingrédients:

sans objet

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

 Écotoxicologie (aquatique et terrestre):
 non disponible

 Persistance and dégradation:
 non disponible

 Potentiel de bioaccumulation:
 non disponible

 Mobilité dans le sol:
 non disponible

 Autres effets nocifs:
 non disponible

 Information écologiques sur l'ingrédients:
 non disponible

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets: L'élimination de tout déchet doit se faire selon les règlements locaux, provinciaux et

fédéraux applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification TMD: NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La substance a été classée en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche de donnée sécurité renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par: Département des services techniques, Ostrem Chemical Co. Ltd., Ph.: 780-440-1911

Date de préparation: 7 février 2017

Date de révision: 7 février 2017

La présente fiche de donnée sécurité ne peut être modifiée de quelque façon que ce soit sans l'autorisation expresse de Ostrem Chemical Co. Ltd.

Fin du document